

LE PLAN CORONA D'ITINERA POUR UN AVENIR SOLIDE

**Pouvoirs publics, entreprises, citoyens et
organisations : sortez de votre coquille !**



**LE PLAN CORONA D'ITINERA
POUR UN AVENIR SOLIDE**

**Pouvoirs publics, entreprises, citoyens et
organisations : sortez de votre coquille !**

Auteurs

Leo Neels

Ivan Van de Cloot

Marc De Vos

Johan Albrecht

Jean Hindriks

Simon Ghiotto

Joël Van Cauter



Le livre est une publication de l'Institut Itinera
© Itinera Institute

La mise en page graphique et couverture: Goe gezet

Itinera Institute
Le plan corona d'Itinera pour un avenir solide
Bruxelles, 2020, 20 pages

Le présent ouvrage ne peut être, en tout ou en partie, reproduit et/ou publié par voie d'impression, de photocopie, de microfilm ou par tout autre procédé sans accord écrit préalable de l'éditeur.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	6
2. LE BON GOUVERNEMENT	8
3. LA NOUVELLE ÉCONOMIE ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI ...	10
3.1. Les recettes des pouvoirs publics	10
Une gestion efficace et durable de la dette	10
Une fiscalité équitable : simplification et élargissement	10
3.2. La politique de relance	12
La relance	12
La mondialisation	13
3.3. Le nouveau marché de l'emploi	13
Première ligne : les mesures d'urgence	13
Deuxième ligne : les mesures de relance	14
4. L'ÉTAT-PROVIDENCE	15
4.1. La politique de la santé	15
4.2. Les pensions	15
4.3. La politique de la famille et de la jeunesse	16
4.4. L'enseignement	17
5. UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ	18
5.1. Green (New) Deal – Climat et énergie	18
5.2. Une société inclusive	18
La politique migratoire	18
La politique d'intégration	19
La politique de lutte contre la pauvreté	20

1. INTRODUCTION

*Dans cette contribution, Itinera avance une série d'idées et de recommandations pour les prochains mois au cours desquels le gouvernement troquera les pleins pouvoirs conférés pour la gestion de la crise contre un mode de fonctionnement « normal ». La nouvelle normalité se doit toutefois d'être différente. L'adoption d'une vision prospective et une intervention de fond sur les faiblesses et la vulnérabilité de la politique et de l'économie permettront au pays de prendre un nouveau départ durable.*¹

Contraint de prendre des mesures défensives dans l'urgence et sans discernement, avec tous les inconvénients que cela implique, le pays a fait preuve d'une grande capacité de résilience à l'occasion de cette crise du coronavirus.

Le défi réside aujourd'hui dans l'adoption d'une politique offensive qui offre une nouvelle perspective à la population et tire les leçons de la crise pour bâtir un avenir neuf et durable au lieu de restaurer le passé. Nous replier à l'abri de notre coquille à la manière d'un escargot s'apparente à une stratégie à courte vue.

La crise du coronavirus nous confronte d'abord à une gueule de bois budgétaire. Mais la facture financière de cette crise n'est pas seule à peser dans la balance. Avant même qu'elle ne se déclare, certains jeunes considéraient déjà que la facture du vieillissement de la population et du changement climatique était reportée sur leurs épaules. Le redémarrage et la reprise de l'économie constituent le fondement même d'un plan d'avenir solide et motivant. En outre, l'impact social et mental de la crise indique clairement que ce plan doit aussi améliorer la cohésion sociale.

1 En tant que groupe de réflexion, Itinera a déjà formulé durant cette crise une série de recommandations relatives (i) à la politique de crise initiale et aux mesures y afférentes <https://www.itinerainstitute.org/fr/article/reponses-inedites-a-une-situation-inedite/> et (ii) à une politique de déconfinement avisée <https://www.itinerainstitute.org/fr/article/strategie-de-deconfinement/>.

Agissant à la manière d'une loupe, la crise a mis en lumière les faiblesses de notre société. Au plan administratif, notre vrai visage est apparu au grand jour, marqué du sceau d'un manque de réactivité, de détermination et d'efficacité. Il s'est avéré que nous n'étions pas en mesure de protéger nos seniors contre une pandémie, l'anxiété et l'incertitude ont plombé de vastes pans de population, les jeunes ont crié leur besoin d'une assistance psychologique et l'enseignement, pétri de bonnes intentions mais ayant trop peu de poids, ne s'en est sorti que de justesse. Trop de personnes vivant dans la pauvreté ou en passe d'y plonger se sont retrouvées en situation de détresse.

Un redémarrage dynamique du moteur économique est essentiel pour atteindre une croissance prospère. Une croissance indispensable à une meilleure politique sociale et inclusive. Et une croissance nécessaire pour amortir l'engagement financier exceptionnel qui a été pris, financé par des dettes alourdissant encore la dette déjà trop élevée d'avant la crise. Les entreprises performantes et des investissements publics consentis dans une infrastructure tournée vers l'avenir permettront à l'économie de reprendre son souffle.

Nos pouvoirs publics doivent se réinventer de fond en comble et se concentrer sur leurs tâches essentielles et sur le rapport coût-efficacité, ce qui implique une taxation équitable et des pouvoirs publics moins onéreux, assortis au premier rang d'une réduction drastique des niveaux de pouvoirs et des équipes.

La nouvelle normalité doit être bâtie sur une politique inclusive qui répare les fractures sociale et psychologique de cette crise du coronavirus et en prévienne la récurrence. Une économie florissante constitue le moteur de la relance nationale et doit englober la protection de l'environnement et du climat comme partie intégrante durable d'un plan d'avenir bien charpenté.

2. LE BON GOUVERNEMENT

Il est impératif que nous disposions rapidement d'un gouvernement fédéral. C'est urgent dans le processus de relance économique et sociale. Le nouveau gouvernement fédéral doit s'appuyer sur une majorité parlementaire opérationnelle et pouvoir agir en tant que comité d'urgence d'unité nationale. Sa tâche principale consiste en effet à élaborer un plan d'urgence et à le mettre en œuvre de manière dynamique.

Le **plan d'urgence** à élaborer et réaliser doit reposer sur les fondements suivants:

- une vision d'avenir et une ambition soutenues pour les 10 à 15 prochaines années
- une politique de relance cohérente et efficace, axée sur la création de bien-être et le renforcement de la cohésion sociale
- la collaboration entre les gouvernements régionaux et fédéral et la confrontation de leurs décisions afin d'optimiser les résultats

Si un **gouvernement** n'est pas formé rapidement, un intendant doit être désigné pour sortir la situation de l'impasse et composer une équipe de gestion réduite. Il est irresponsable de laisser ce plan en attente.

En marge de la nécessité immédiate d'une politique de relance dynamique, il y a lieu d'ébaucher simultanément une nouvelle structure fédérale qui permette le retour à un consensus politique et à une politique qualitative. À cet effet, une **conférence d'État** tout à fait indépendante du gouvernement sera mise en place, avec pour objectif de mettre l'accent sur le rapport coût-efficacité et une réduction drastique du nombre de niveaux de pouvoir et de leur personnel.

La **nouvelle structure fédérale** doit être basée sur :






- Le principe constitutionnel du *Bundestreue* (la « *loyauté fédérale* ») qui impose à tous les niveaux politiques d'être attentifs, dans leurs décisions, aux avancées de toutes les entités fédérées et de l'État fédéral. La collaboration et le renforcement mutuel en sont les principes directeurs.
- La réduction du nombre de niveaux de pouvoir à trois : fédéral, régional, local – les niveaux intermédiaires étant supprimés.

- L'attribution homogène des domaines de compétence à un seul niveau. Soit un niveau réglementaire unique avec mise en œuvre décentralisée, soit un niveau unique qui collecte et distribue les recettes.
- Le renforcement du niveau de pouvoir local par la fusion de certaines communes dans le but d'en faire des entités viables et administrativement performantes disposant d'une large autonomie opérationnelle.
- Le fédéralisme est un processus évolutif par définition. Face aux contraintes budgétaires et à la pression pour plus d'efficacité une double dynamique émerge avec une recentralisation de certaines compétences et une décentralisation avec d'autres compétences. Une révision de la répartition des compétences sur le territoire de la région-capitale est indispensable dans un but de simplifier les chaînes de décision et d'assurer une certaine unité de commande. Parmi les neuf ministres de la santé en Belgique, plus de la moitié sont liés à la structure des institutions bruxelloises.



3. LA NOUVELLE ÉCONOMIE ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI








3.1. Les recettes des pouvoirs publics

Une gestion efficace et durable de la dette

-  Au beau milieu de l'une des crises les plus profondes des 100 dernières années, l'heure n'est pas à l'austérité.
-  Il y a lieu de recréer une perspective pour réduire la dette et de prendre des mesures visant à limiter le déficit budgétaire structurel préexistant avant même la crise du coronavirus.
-  Nous aurons besoin de la croissance économique, en particulier par le biais d'interventions visant à relever le taux d'emploi et à renforcer vigoureusement la croissance de la productivité.
-  Un contrôle de l'efficacité et de l'efficacité des dépenses relatives à l'enseignement, aux retraites, aux soins de santé et à la politique climatique est essentiel.
-  Il est impérieux de faire preuve de davantage de responsabilité en élaborant des budgets pluriannuels. Certains pays disposent d'un cadre de planification pluriannuel comme le système des Automatic Budgeting Systems (ABS) ou une variante intelligente de la règle de fer allemande.

Une fiscalité équitable : simplification et élargissement

-  Une fiscalité s'éloignant du travail s'impose, notamment par le biais d'une baisse des cotisations sociales. Les moyens à dégager à cet effet peuvent entre autres provenir de la suppression de certaines déductions fiscales mal conçues, d'une taxation intelligente de la consommation et de la fiscalité environnementale.
-  Un élargissement de la base imposable dégagera non seulement des moyens à injecter dans un abaissement de la pression fiscale sur le travail mais débouchera aussi sur un système d'imposition plus efficace.

-  Itinera plaide pour une fiscalité équitable qui soit fondée sur une juste contribution, quelle que soit la base imposable. Une analyse reposant sur les principes d'équité permettrait de briser certains tabous comme l'imposition des plus-values et l'abandon du système obsolète du revenu cadastral. Une plus grande équité impose rarement un tarif global plus élevé mais permet plutôt de verrouiller certaines échappatoires détournées. Une fiscalité équitable requiert dès lors un agenda de simplification.
-  Le principe de neutralité préconise d'imposer des revenus identiques de la façon la plus uniforme possible.
-  Les grandes entreprises de haute technologie (les entreprises de la Big Tech) et les monopoles peuvent également être sollicités au plan fiscal. À cet effet, le concept « d'établissement permanent » peut être élargi à la notion de « présence/activité numérique significative ».
-  Qu'il s'agisse de grandes firmes technologiques ou de tendances monopolistiques, l'impôt ne constitue pas une réelle alternative à la politique de la concurrence. Il importe donc surtout de voir émerger de nouveaux concurrents aux acteurs dominants.
-  Liez chaque mesure fiscale à un, voire tout au plus deux objectifs mesurables. Le parlement doit ensuite pouvoir jouer pleinement son rôle et évaluer périodiquement ces mesures.
-  Une fois finalisée la révision de fond de l'imposition, prenez l'engagement de maintenir la fiscalité stable pendant deux législatures au moins.
-  Évitez les impositions d'opportunité et les dogmes tels que « 1 euro est 1 euro ».

3.2. La politique de relance

La relance



Ne soutenez que les entreprises viables et uniquement pour les dommages réellement exposés. En tout état de cause, les mesures de soutien forfaitaires sont inappropriées.



L'octroi d'un rôle plus important à toute une série de sociétés de participation publiques et de fonds de garantie requiert une gouvernance renforcée assortie d'une plus grande vigilance envers le lobbying exercé par des groupes de pression : un fonds temporaire disposant d'un budget défini, géré avec le soutien de spécialistes, un soutien (d'urgence) pouvant être alloué très rapidement mais aussi très sélectivement, sur la base d'une analyse précise du marché et d'un 'business case'. Les programmes de garantie doivent continuer à être corrigés en fonction de l'évolution des circonstances. Évaluez l'accès au régime de 1 à 3 ans pour les entreprises de moyenne importance.



Faites procéder à une meilleure évaluation des fonds dédiés à la recherche par des experts de haut niveau. Attention à la tentation du monopole des institutions scientifiques. Mettez sur l'excellence et des centres d'expertise allégés.



Misez sur l'avenir, l'innovation et les formes de financement ingénieuses et souples pour les start-up et les entreprises en expansion, ces dernières pouvant dès lors aussi être protégées contre les ventes au rabais à l'international. Laissez à nouveau l'administration régionale soutenir les PME en souscrivant à des appels à propositions de l'UE si celles-ci recèlent effectivement du potentiel.



La politique de relance pourrait bénéficier d'un incitant sous la forme d'une intervention ciblée dans certains secteurs prioritaires comme l'infrastructure logistique et numérique, l'économie verte, la recherche et le développement.



Distribuer des enveloppes financières en gardant le regard exclusivement braqué dans le rétroviseur est une erreur. Nous avons besoin d'une vision du monde d'après le coronavirus. Évitez de consacrer l'aide d'urgence au report d'une adaptation à la nouvelle réalité.

La mondialisation



Après avoir réalisé une analyse approfondie des risques, réduisez si possible les dépendances trop importantes. Une réflexion s'impose sur les stocks stratégiques et les obligations d'approvisionnement. La loi peut imposer que l'agence des médicaments soit responsable du maintien d'un approvisionnement suffisant.



Il faut un trafic aérien plus durable qui intègre une prime d'assurance pour répondre de manière résolue et énergique à certains risques, comme les pandémies.



Ne perdez pas de vue les avantages du libre-échange. Si chaque pays européen produit beaucoup plus sur son propre territoire, notre pays en sera le grand perdant.

3.3. Le nouveau marché de l'emploi

Première ligne : les mesures d'urgence



Si nous persistons à avoir recours au chômage temporaire, ses conditions doivent alors être renforcées. Mettez l'accent sur l'activation ou la formation. Faites aussi participer l'employeur au financement.



Stimulez la création de nouveaux postes de travail. Les petites et moyennes entreprises, en particulier, sont le moteur de l'emploi. À cet égard, les pistes classiques sont une baisse des charges salariales, une plus grande flexibilité au travail, des formules de flexibilisation du travail (par exemple le partage de travailleurs et de moyens de mobilité entre plusieurs entreprises) et un abaissement des salaires minimaux.



Le travail sur mesure constitue la meilleure formule pour maximiser les opportunités d'emploi. Nous plaillons pour une phase temporaire de flexibilité applicable à la concertation au niveau des entreprises.



Le marché de l'emploi ne peut maintenir en permanence un million de personnes, voire davantage, dans une forme d'inactivité subventionnée. Il y a lieu d'agir pour convertir le tampon en pont vers la nouvelle réalité du marché de l'emploi.

Deuxième ligne : les mesures de relance



Les procédures de licenciement collectif elles-mêmes doivent être raccourcies et mettre obligatoirement l'accent sur l'investissement et l'accompagnement, moyennant une adaptation de la loi Renault.



Évitez les mesures court-termistes, comme la prépension.



Envisagez un transfert de connaissances ponctuel et organisé, dans le cadre duquel les travailleurs touchés puissent utiliser cette phase pour améliorer fondamentalement leur potentiel de carrière. Par le biais de stages et de la formation en alternance pour certains, via une formation professionnelle pour d'autres.



Introduisez le budget formation pour financer la formation continue tout au long de la carrière, en recourant à un mode de financement partagé supporté par le citoyen, l'employeur et les pouvoirs publics.







Itinera défend depuis de nombreuses années l'instauration d'un modèle d'assurance emploi. Lors de la phase initiale du chômage, le chômeur bénéficie d'allocations substantielles destinées à servir de tampon pour amortir le choc de la mise au chômage et placer le chômeur dans des conditions confortables pour rechercher un nouvel emploi de qualité. Dans un second temps, les allocations diminuent mais cette diminution s'accompagne d'un accompagnement accru couvert par l'assurance emploi.







Oubliez le financement massif de l'offre, vestige du passé; renforcez le pouvoir des citoyens, pas celui des institutions.

4. L'ÉTAT-PROVIDENCE

4.1. La politique de la santé

-  Encouragez un style de vie sain qui permette de réduire le nombre d'affections chroniques grâce à la prévention.
-  La crise du coronavirus plonge nos hôpitaux dans le rouge parce que le modèle de rétribution classique a été mis « en veilleuse » pendant deux mois, voire davantage ; désormais, une réflexion sur un modèle de rétribution alternatif qui valorise également les efforts en matière de prévention et de flexibilité s'avère peut-être opportune.
-  Prêtez davantage d'attention à la santé mentale en élaborant un modèle de financement et de gestion qui y soit adapté. La santé mentale est omniprésente, reconnaissez cette transversalité.
-  Ne limitez pas votre reconnaissance au personnel soignant et aux autres héros de la lutte contre le coronavirus à un simple et unique chèque-cadeau. L'ouverture d'un débat avec le secteur de la santé au sens large afin de le rendre plus résistant aux aléas de l'avenir est nécessaire.

4.2. Les pensions

-  Pension légale : instaurer un compte individuel pension immédiatement pour tous les affiliés du secteur public et privé et les indépendants de 50 ans et moins, au 30 décembre 2020, avec des règles de fonctionnement analogue à la proposition de Devolder et Hindriks (Itinera 24/09/2019).
-  Pension légale: Ne pas relever la pension minimum à 1500 euros et le taux de remplacement à 75% car cela remplace la pension complémentaire dont nous avons besoin pour la diversification de risque. (On ne peut (plus) confier la totalité de nos pensions à la gestion politique)
-  Face à la contrainte budgétaire, il ne faut pas prendre des engagements (entitlements) à court-terme électorales qui nous coûteront très cher à long terme (ex promettre une augmentation du taux de remplacement).
-  Pension complémentaire : instaurer un mécanisme de participation

automatique avec contribution de 5% à l'instar du National Employment Saving Trust (NEST) au Royaume-Uni, avec une partie des contributions investie dans un fond éthique (au R-U ce fond éthique donne un rendement moyenne annualisé de 10% sur les 5 dernières années).



Instaurer l'accès à une pension progressive à partir de 60 ans jusque 67 ans avec accumulation de nouveaux droits pendant l'activité professionnelle réduite et mécanismes de corrections actuarielles pour calcul de la pension partielle.



Contenir la hausse des dépenses de pension (norme de croissance pension comme pour les soins de santé): en 2020, une croissance de 6 % contre une baisse du PIB de 10% est intenable.

4.3. La politique de la famille et de la jeunesse



Réformez le Service fédéral des créances alimentaires (SECAL), pour qu'au terme d'un divorce les parents obtiennent ce à quoi ils ont droit.



Les services intégrés fournis par les organismes Huizen van het Kind/ Maisons de L'Enfance et les « écoles communautaires » doivent être développés. Ils ne peuvent rester limités au stade de collaborations « virtuelles », mais doivent se traduire sur le terrain.















Renforcez la sélectivité des allocations familiales, de l'accueil de la petite enfance et des allocations scolaires et bourses d'études. Affectez les ressources là où l'on en a le plus besoin. Résistez aux appels à l'instauration d'un service d'accueil gratuit pour la petite enfance.






Pas de fragmentation supplémentaire des congés de soins et des congés thématiques divers, mais uniquement une simplification qui offre davantage de choix au citoyen.

4.4. L'enseignement

-  Réduire de moitié le redoublement scolaire.
-  Pratiquer la différenciation pédagogique, notamment via le numérique, pour adapter nos rythmes et méthodes pédagogiques à la diversité des aptitudes et aspirations des élèves.
-  Promouvoir la mobilité sociale à l'école pour réconcilier l'école avec la société, et mobiliser tous les talents disponibles.
-  Développer des parcours de la seconde chance pour lutter contre décrochage scolaire.
-  Rapprocher l'école et l'entreprise par des formations en alternance de qualité et diversifiées, si possible sur l'ensemble de la vie.
-  Renforcer les STEM et l'enseignement supérieur polytechnique.
-  Pénurie des enseignants : fast track pour réorientation professionnelle vers l'enseignement et fast track pour tenured track des jeunes enseignants.
-  Équiper les écoles d'une plateforme numérique et former les enseignants au numérique.
-  Ne pas faire de l'école un territoire occupé pour véhiculer des idéologies politiques ou autres.
-  Ne pas centraliser l'enseignement au sein des réseaux avec un pouvoir syndical qui privilégie les intérêts des enseignants sur ceux des enfants.
-  Ne pas pratiquer l'école de la bienveillance (le smiley) sans considération pour l'acquisition de compétences et connaissances.
-  Ne pas réduire le pouvoir des chefs d'établissement scolaire.





5. UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ

5.1. Green (New) Deal – Climat et énergie

-  La politique climatique peut faire partie d'une politique de relance qui rende notre économie et notre société plus durables, mais aussi moins vulnérables aux chocs externes.
-  La crise du coronavirus remodèle le paysage énergétique et met encore plus de pression sur la volonté d'investir dans de nouvelles centrales au gaz. La sortie complète du nucléaire en 2025 sera dès lors extrêmement délicate.
-  Ne remettez pas la politique climatique pendant 5 ans au frigo sous le prétexte de la crise du coronavirus. Une fois qu'un vaccin contre ce dernier aura été distribué, la facture climatique ne disparaîtra pas pour autant.

5.2. Une société inclusive

La politique migratoire

-  La Belgique doit élaborer une politique migratoire au lieu de subir sa migration sans broncher. Une politique migratoire repose sur (i) les obligations humanitaires internationales, (ii) le droit européen régissant la libre circulation des personnes et, notamment, le principe du regroupement familial, et (iii) une politique de migration souhaitable.
-  Notre pays doit accueillir rapidement et correctement les demandeurs d'asile admissibles et renvoyer ceux qui ne le sont pas en étroite concertation avec leurs pays d'origine.
-  La politique européenne de libre circulation des personnes continue à donner lieu à d'énormes vagues de migration successives. Notre pays a l'obligation, aux côtés des autres États membres de l'UE, d'améliorer cette politique en s'attaquant aux abus du regroupement familial.
-  Notre pays doit élaborer une politique de migration organisée et souhaitable, basée sur les qualités et qualifications pour lesquelles nous pouvons offrir des opportunités adéquates sur le marché du travail.

Les critères correspondront aux besoins socio-économiques du pays en main-d'œuvre.



Pour les migrants volontaires qui en font la demande, il convient de mettre en place une politique d'accueil qui leur apprenne sans délai la langue du pays, les intègre dans une communauté locale et leur fournisse du travail.

La politique d'intégration



Une politique d'intégration réelle doit être mise en place autour de certaines « valeurs et normes ». Il ne s'agit pas de ségrégation par laquelle nous exigerions des personnes d'origine étrangère qu'elles renoncent intégralement à leurs croyances philosophiques ou religieuses, mais de faire en sorte qu'elles organisent leur existence ici, au sein de notre communauté, qu'elles puissent participer rapidement à la vie de cette communauté dans sa langue, que leurs enfants soient en mesure de suivre l'enseignement dans les langues locales et que nous les aidions à trouver leur voie sur le marché du travail – qui constitue généralement l'un des principaux outils d'intégration.



Il apparaît en outre utile de rendre l'accueil préscolaire et l'enseignement maternel obligatoires afin que ces familles nouent des liens sociaux avec les familles locales, que les enfants et leurs parents apprennent rapidement la langue du lieu, que les femmes s'émancipent et, tout comme leurs époux, trouvent leur voie sur le marché de l'emploi.



Toutes ces mesures doivent faire partie intégrante d'une politique de migration souhaitable qui assure un accompagnement des situations de pauvreté et développe les quartiers regroupant des populations défavorisées.



La Belgique a accumulé un retard important en matière d'intégration et a trop longtemps laissé exister trop de situations où des groupes n'ont pas été intégrés au sein de communautés plus larges ; comme d'autres pays, la Belgique connaît aussi des courants de pensée et des partis qui s'opposent ouvertement aux personnes d'origine ou de couleur de peau différente.

La politique de lutte contre la pauvreté



La politique de lutte contre la pauvreté requiert une politique intégrée regroupant la politique familiale et de la jeunesse, l'enseignement, la formation et l'emploi. L'assistance peut dans ce cas jouer un rôle complémentaire et temporaire. L'objectif doit être d'éradiquer la pauvreté ; une politique fragmentée ne fait qu'atténuer la situation de pauvreté, ce qui n'est pas suffisant.



Facilitez l'accès au marché de l'emploi grâce à l'apprentissage d'une langue nationale et en assurant une formation minimale.



Les enfants d'origine étrangère qui grandissent dans la pauvreté doivent être accompagnés immédiatement par le biais d'un accueil préscolaire, afin qu'ils développent des aptitudes sociales et apprennent la langue locale.



L'enseignement maternel doit être rendu obligatoire et le décrochage scolaire précoce doit être découragé.



Les autorités locales doivent mener une politique inclusive dynamique, y compris en matière de logement, d'équipements collectifs et de logements sociaux.